

SÉANCE
PUBLIQUE ET SOLENNELLE
DU 28 JANVIER 2007



PRIX DE DÉVOUEMENT



Rapport sur les Prix de dévouement par Monsieur Michel VICQ

Je mesure l'honneur d'avoir été désigné comme rapporteur des prix de dévouement qui vont être remis après délibération de la commission spécialisée présidée par le Professeur Michel Bur, membre de l'Institut et composée de M^{lle} Odette Voilliard, de Madame Alix de Rohan-Chabot, de Maître Henri Berlet, de Messieurs Bernard Guerrier de Dumast et Philippe Vieille-Cessay.

Notre compagnie est l'une des rares à avoir maintenu cette tradition qui choisit d'honorer le dévouement dès le début de sa séance solennelle, comme elle l'a fait pendant longtemps pour la vertu.

Dans une société faite de contours vibrants et de touches nerveuses, beaucoup préfèrent s'effacer de leur époque et vivre dans leur tour d'ivoire, loin des ornières profondes.

D'autres, vous - Mesdames et Messieurs les lauréats - ont choisi de ne pas résilier leur bail et de placer bénévolement leur vie dans le registre de la rencontre, de l'aide, de l'écoute pour former, dans les exigences de l'heure, une chaîne relationnelle qui cristallise les liens sociaux les plus essentiels.

Votre quotidien, chers lauréats, fourmille de mille peines sans en être jamais encombré.

Dans une proximité de confiance et d'attention, vous faites que votre vécu personnel donne un sens à votre action.

L'exercice de la liberté appelle la responsabilité. C'est bien elle que vous avez choisie d'épouser pour apporter à nos concitoyens une part d'humanité où s'expriment le souci de l'autre, la considération, mais aussi l'amitié, ces jolis mots étroitement tissés pour former l'étoffe du bonheur et faire que celui-ci ne soit d'aucun camp, puisqu'il est destiné à tous.

Prix du Professeur Louyot

Il est attribué à des personnes méritantes qui se sont consacrées à des œuvres sociales utiles.

Cette année, il est décerné à l'association TABGHA, représentée par son président Monsieur Jean-Michel Pialoux.

TABGHA est un mot d'origine grecque signifiant les 7 sources. C'est le nom d'un petit village de Palestine, tout comme celui d'Emmaüs, où les désespérés retrouvèrent l'espérance. TABGHA est situé près du lac de Tibériade où, selon l'écriture, Jésus a multiplié les pains devant une foule qui avait faim.

Aujourd'hui, c'est davantage de faim sociale et affective dont souffrent les visiteurs de TABGHA. L'association est née en 1996, à l'initiative de plusieurs congrégations chrétiennes devant la montée du sida et des maladies qui lui font cortège, tout autant que devant l'exclusion qu'elles suscitent.

TABGHA est une association qui a son siège à Nancy, 93 bis rue des Quatre Eglises. Elle est présidée par Monsieur Jean-Michel Pialoux, ancien directeur d'une importante société de transports urbains, mais aussi diacre au diocèse de Nancy.

Elle compte trente membres et bénéficie d'aide de la part des collectivités locales et de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Elle emploie un éducateur spécialisé à mi-temps et s'appuie sur dix bénévoles. Sœur Marie Eugénie est la cheville ouvrière et l'âme accueillante de TABGHA. Une règle y est impérative : pas de nom, pas d'adresse. Son simple prénom suffit pour que lui répondent l'accueil et l'écoute. C'est seulement un endroit où l'on se raconte devant une tasse de thé, où l'on tente de rétablir le lien social rompu, où l'on reprend goût au désir oublié, où l'on s'arrête le temps du souffle d'un soupir. La petite aide matérielle de dépannage est de rigueur. Jeux de société, qui contribuent à l'épanouissement, et journées conviviales participent à la vie du lieu. TABGHA accueille 2 500 personnes par an avec un budget fort modeste.

Monsieur le Président, avec l'équipe qui vous entoure, vous avez choisi de donner tort à la fatalité. Votre conviction n'est jamais fatiguée. Votre engagement personnel vous a appris que la connaissance de l'autre précède toujours sa renaissance. Ceux qui viennent vous trouver sont minés par la dureté ordinaire et plongés dans la pénombre du rien. Ils affichent une détresse à ciel ouvert. Ils perdent le nord ; mais vous maintenez le cap.

Il n'est pas toujours simple de détecter sous le manteau d'inguérissables blessures. Alors, avec votre ton mesuré qui est votre rituel, vous portez au plus haut degré la dignité avec les moyens les plus simples et les plus immédiats. La main tendue ou posée sur l'épaule comme un adoubement chargé de reconnaissance et d'amitié, a son poids. Chaque jour, vous rencontrez les faiblesses et les angoisses de ceux qui ne croient plus au sens de l'histoire, ni à la bonté du genre humain. Vous les accueillez en silence. Alors, leur inquiétude devient interrogation pour aller parfois jusqu'à la paix. Vous avez choisi de regarder vers le haut et de mettre votre cœur au bord des lèvres dans un souffle qui est un courant d'âme. Le don des cœurs forts c'est d'aider les autres à retrouver le meilleur d'eux-mêmes. C'est ce que vous faites.

L'Académie de Stanislas applaudit à votre engagement. Elle vous adresse ses compliments et ses encouragements et elle est heureuse de vous remettre le Prix du Professeur Louyot.



Prix du Crédit Immobilier

La commission des prix de dévouement a décidé de l'octroyer à Monsieur Raoul Pierson.

Monsieur Raoul Pierson est un lorrain de pure souche. Il est né en 1933 à Nancy. Marié, il demeure depuis 1962 à Essey-lès-Nancy. Ancien élève de l'Institut des Sciences Politiques de Paris, Monsieur Pierson a intégré en 1958 la grande entreprise locale des Fonderies de Pont-à-Mousson, devenue Pont-à-Mousson S.A. et y a développé toute sa carrière, en particulier comme directeur du service des approvisionnements et des transports. Il a cessé ses activités en 1988. Mais la retraite n'était pas pour lui, ni pour son épouse, un statut satisfaisant. Animé de la volonté de vivre différemment, soucieux de donner un sens à l'existence, il avait besoin, et le mot est de vous, «de meubler son âme».

Stimulé par une foi qui est l'axe de son existence, Monsieur Pierson s'est alors engagé sans réserve et avec un dévouement absolu, dans plusieurs secteurs de la vie sociale.

D'abord, au Secours Catholique où il participe aux activités caritatives qui touchent à l'accueil, à l'aide et à la logistique de l'institution. Il a créé, dans le secteur de Nancy Nord- Est, une antenne décentralisée avec, comme objectif prioritaire, l'alphabétisation et la mise en place d'une permanence au foyer Sonacotra où séjournent de plus en plus de jeunes en rupture de vie. Il participe aussi à l'encadrement des réfugiés en voie de régularisation. Son dynamisme le

fait accéder aux responsabilités de vice-président, puis de président du Secours Catholique au niveau départemental jusqu'en 2000.

De telles responsabilités ne sont pas séparables des relations avec les collectivités locales. C'est en effet une richesse que d'avoir des intérêts communs sur des problèmes identiques. Ainsi, Monsieur Pierson fait partie du Conseil Communal d'Action Sociale d'Essey-lès-Nancy.

Parallèlement, il a, pendant 16 ans, avec une fidélité exemplaire, été brancardier volontaire au sein de l'Hospitalité du Rosaire de Lourdes avant d'en devenir l'un des organisateurs, puis le responsable des pèlerinages annuels.

Enfin, des activités plus spécifiques qui touchent à la vie de sa paroisse complètent des journées toutes tournées vers les autres : équipe d'animation, conseil économique paroissial, accompagnement des familles dans le deuil, organisation des funérailles, préparation au mariage.

Monsieur Raoul Pierson reçoit, dans la réalisation de ses nombreux engagements, un soutien incomparable, celui de son épouse qui fut éducatrice-chef aux Foyers de l'Enfance Saint-Stanislas et Bel Air. Elle s'investit au côté de son mari avec un enthousiasme et une abnégation constants, notamment dans l'accompagnement scolaire des défavorisés, dans l'appui apporté aux familles monoparentales, mais aussi au sein de la protection maternelle infantile à travers l'accueil des mères et de leurs enfants.

Monsieur, la rencontre quotidienne avec les situations sociales difficiles, voire de détresse, est votre pain quotidien. Vous êtes un aristocrate d'esprit et de cœur : toutes vos passions au service des autres reflètent les étoiles. Non seulement vous réussissez ce que vous entreprenez, ce qui est bien, mais ce qui est ineffaçable, c'est que, la sensibilité aux aguets, disponible et jamais désenchanté, vous êtes, en dépit des circonstances, encore et toujours présent sur les théâtres sociaux. Vous rentrez résolument dans l'ombre de la vie pour y déceler la peine, la souffrance, l'épreuve et pour y répondre. Vous continuez à offrir ce que vous avez déjà offert, sans relâche, sans lassitude, traversé que vous êtes par le bonheur de donner, dans l'humilité et le dévouement. Certains vous le rendent dans l'éclat d'un sourire, dans la sérénité retrouvée, dans un rapport d'amitié émue ou, plus solennellement, dans une distinction comme celle que le Maire d'Essey-lès-Nancy vous a remise en 2006 : la médaille d'honneur de la ville.

Cela en dit long sur l'estime que votre premier magistrat vous porte, qu'il a choisie de récompenser au nom de la communauté et qu'il a résumée dans cette formule lourde de sens : «Voici un homme comme on voudrait qu'il y en ait davantage».

A ces éloges, permettez à l'Académie de Stanislas d'y joindre les siens pour votre action inlassable et exemplaire et de vous remettre le prix de dévouement récompensé par la Société Lorraine de Crédit Immobilier.



Prix de l'Association Départementale de la Médaille de la Famille Française

Il est décerné cette année à Madame Pascale Walker.

Madame Pascale Millord, épouse Walker, est lorraine. Elle est née à Briey, dans une famille toute tournée vers l'enfance et l'éducation.

Son père, directeur du collège de l'Assomption, apparaît déjà aux siens comme une référence, une figure de proue, guidée par le sens du devoir et de la disponibilité aux autres.

Alors, le destin de Madame Pascale Walker est déjà tracé. Après des études d'anglais à l'Université de Nancy II sanctionnées par une licence et marquées par la soutenance d'un mémoire sur le phénomène religieux en Angleterre, elle part pour ce pays, y réside cinq ans. Elle revient en France avec un nouveau diplôme international de pratique de la langue anglaise obtenu à Sheffield, mais aussi avec celui qui deviendra son mari, aujourd'hui professeur de géographie à la Malgrange. Elle enseigne l'anglais à Phalsbourg, Portieux, Lunéville et à Nancy.

Ses activités d'enseignante, pourtant déjà lourdes, sont doublées d'une vie associative d'une rare richesse, notamment dans le domaine social et familial :

- formatrice au conseil d'adolescents en matière de vie affective et sexuelle,
- présidente des associations familiales catholiques de Lunéville,
- animatrice de l'association lorraine contre la mort du nourrisson : information et aide des parents en détresse,
- responsable d'une unité de scoutisme à Nancy, secouriste diplômée, maître nageur sauveteur, passionnée de chant choral et de danse folklorique, musicienne à ses heures, sportive accomplie dans les domaines du badminton et de la course en montagne.

Madame Walker représente l'image vivante de l'énergie et du dévouement.

Mais l'admirable intervient quand on sait qu'elle est la maman de 6 enfants au parcours personnel assez exceptionnel dû, doit on le dire, au goût du travail

qu'elle et son mari leur ont prodigué, à l'attention constante qu'ils leur ont témoignée et aux sacrifices matériels qu'ils leur ont consentis :

- Blandine, docteur en mathématiques de l'Université de Cambridge aujourd'hui conseillère en stratégie financière,
- Mickaël, diplômé de l'Ecole Centrale de Lyon, lui aussi conseiller financier,
- Jean-Raphaël, diplômé de l'Ecole des Sciences Politiques de Paris, à présent dans les ordres,
- Anne-Catherine, licenciée ès lettres,
- Marie-Dominique, en classe préparatoire, candidate à l'Ecole Normale Supérieure.

Les naissances successives ont conduit Madame Walker à alléger ses charges d'enseignement, pourtant presque aussitôt remplacées par du bénévolat auprès des familles et des personnes âgées.

Votre souci personnel, Madame, partagé par vos enfants et par votre mari qui vous a toujours apporté un soutien sans faille, c'est de montrer aux autres que la vie n'est pas faite que de choses brisées. Dominant les chagrins qui, chez beaucoup, font tourner la tête, votre liberté intérieure et vos convictions ont été au centre de votre action. Dans votre famille, comme dans les cercles nombreux dans lesquels vous intervenez avec discrétion, vous êtes à la fois le feu qui réchauffe et la source qui irrigue et nourrit en permanence.

Vous répondez à la douleur par le bonheur, au chagrin par la douceur, en pratiquant la relation personnelle, c'est-à-dire, comme vous aimez à la dire, le cœur à cœur.

Pour vous, beaucoup est donné par la simple présence, par un mot, par un regard, par une main lourde de confiance et d'affection. C'est votre façon généreuse d'être au monde malgré les âpretés de la vie.

Votre maison chaleureuse est toute pénétrée de l'amour et de la reconnaissance de ceux qui constituent le premier cercle de votre bonheur. A cet incomparable hommage, l'Association de la Médaille de la Famille Française y a joint le sien en vous remettant, en avril 1999, la médaille qui salue votre rôle exemplaire.

La beauté dépend de la façon dont varient les ombres. Chez vous, Madame, les ombres sont rares, car la flamme qui vous anime est constante, puisqu'elle suit les choix de votre cœur de mère et de femme.

L'Académie de Stanislas est heureuse de vous décerner le prix de l'Association Départementale de la Famille Française et de vous adresser ses compliments les plus chaleureux.

PRIX SCIENTIFIQUES



Rapport sur les Prix de l'Université Henri Poincaré par Monsieur le Professeur Robert MAINARD



Mention informatique

Monsieur Olivier Bournez est actuellement chargé de Recherches INRIA de Première Classe. Il est affecté au *Laboratoire Lorrain de Recherches en Informatique et Applications (Loria)* et exerce son activité dans le cadre de l'équipe PROTHEO de cet organisme. Après son admission à l'École Normale Supérieure de Lyon en 1992, il obtient un magistère d'informatique et modélisation en 1995 et passe brillamment l'agrégation l'année suivante.

Il prépare ensuite une thèse dans le laboratoire de l'informatique du parallélisme de l'École, thèse brillamment soutenue en janvier 1999. Dans cet important travail Olivier Bournez a entrepris une étude sur la complexité algorithmique de la vérification automatique des propriétés des systèmes continus et hybrides et mis en lumière un certain nombre de résultats importants. Cette thèse a d'ailleurs été distinguée à deux reprises.

A ce jour, Olivier Bournez a dirigé quatre thèses de doctorat dont deux ont déjà été soutenues en 2004. Il a d'ailleurs, aussi, encadré les travaux de beaucoup d'autres étudiants ou chercheurs. Auteur de plus de quarante publications, pratiquement toutes dans des revues de niveau international il a, encore, participé à l'élaboration de développements logiciels de haute performance.

Nommé en octobre 1999 au Loria, on peut dire qu'Olivier Bournez était très certainement prédestiné à venir renforcer les équipes nancéiennes. En effet, élève de *l'École Normale de Lyon*, nous avons peine à croire qu'il n'y ait pas rencontré Pierre Lescanne qui fut longtemps enseignant et chercheur dans notre université et précisément dans les domaines où il s'illustre présen-

tement. Et puis ne fut-il pas, aussi, l'élève à Lyon de Michel Cosnard, un des Directeurs importants de l'INRIA lorraine ? C'est donc sans surprise qu'on le retrouve responsable de recherches dans l'équipe PROTHEO de Claude et Hélène Kirchner.

Cette équipe se caractérise et Olivier Bournez ne fait pas exception, par le choix de problématiques certes très théoriques et d'un niveau intellectuel particulièrement élevé mais en gardant un œil vigilant et actif sur les applications.

Par exemple il va se poser des questions théoriques très abstraites sur des *machines de Turing*, c'est-à-dire, de fait, sur la modélisation de nos ordinateurs actuels ou encore sur la *décidabilité*, mais aussi, et parallèlement, il ne va pas dédaigner résoudre des problèmes beaucoup plus terre à terre et triviaux concernant *les matrices de petites dimensions*.

Il va aussi s'interroger sur ce problème depuis longtemps ouvert :

“Est-ce que $P=NP$?”

Cette question, d'apparence abstraite et quelque peu mystérieuse pour le profane, peut se traduire beaucoup plus naïvement par une autre :

“Est-ce qu'un voyageur de commerce peut trouver un moyen efficace et rapide pour déterminer la visite systématique de ses clients ?”

Olivier Bournez va aussi largement utiliser la *théorie de la réécriture* qui constitue l'une des problématiques centrales de son équipe, mais il l'emploie essentiellement dans le cadre d'activités de *prototypage* et de *vérification de protocoles*. Il fera même bénéficier de ses travaux un laboratoire de chimie organique pour la codification de réactions complexes concernant des hydrocarbures polycycliques.

Bien d'autres points mériteraient un développement important mais nous pensons que ce qui précède aura suffi à convaincre le public que l'informaticien que nous présentons est un scientifique accompli rejetant tout à la fois la théorie pour la théorie et l'application sans modélisation et que le prix attribué aujourd'hui, qui ne constitue pas d'ailleurs la première récompense obtenue par Olivier Bournez, soit l'augure d'une distinction plus consistante et pourquoi pas, d'ici quelques années, *de la Turing Award* ?

Mention mathématiques

Monsieur Lionel Rosier, enseignant à *l'Ecole Supérieure des Sciences et Technologies de l'Ingénieur de Nancy*, effectue par ailleurs ses travaux de recherches dans la cadre de *l'Institut Elie Cartan*. Après son admission à l'Ecole normale Supérieure de Cachan, section Mathématiques en 1986, Lionel Rosier a obtenu l'agrégation en 1989, dans un excellent rang. Après un diplôme d'Etudes approfondies en 1990, il présente une thèse de doctorat, en Novembre 1993, dans le cadre de l'Ecole normale Supérieure de Cachan, puis un habilitation à diriger des recherches à l'Université d'Orsay, en 1999, le tout obtenu le plus brillamment possible.

Agrégé préparateur à l'ENS de Cachan en 1993, il est d'abord nommé Maître de Conférences à l'Université d'Orsay en 1994, établissement où il restera jusqu'en 2001 date de son arrivée à l'ESSTIN et à *l'Institut Elie Cartan*.

Cet Institut qui rassemble tous les chercheurs en mathématiques de Nancy porte le nom d'un mathématicien qui, nommé Professeur à la Faculté des Sciences de Nancy, en 1904, a largement contribué au développement de cette discipline en Lorraine, notamment par ses travaux sur l'Algèbre de Lie. Mais c'est dans les années 1950 que l'Institut a définitivement accédé à la notoriété mondiale, grâce au *groupe Bourbaki*, qui avec Delsarte, Schwartz, Dieudonné, Lions et quelques autres fit de Nancy une place forte des mathématiques.

L'Institut continue sur cette lancée ne faisant pas de distinction formelle entre mathématiques pures et appliquées, attirant des chercheurs de toute la France et de l'étranger et produisant annuellement, en moyenne, une centaine de publications.

Lionel Rosier, quant à lui, est l'auteur d'une trentaine d'articles parus dans des revues internationales et d'un livre récemment réédité.

Ses travaux de Recherche se situent à l'interface de l'Automatique et des Mathématiques et présentent de nombreux champs d'application.

Le premier concerne la cryptographie par synchronisation du chaos. Le principe repose sur les propriétés des systèmes dynamiques chaotiques, c'est-à-dire des systèmes pour lesquels de très faibles perturbations à un moment donné engendrent de très gros changements de comportement au cours du temps (comme le célèbre "effet papillon" en météorologie). L'idée consiste alors à plonger une *information confidentielle* dans une dynamique chaotique au niveau d'un terminal émetteur, à transmettre une partie du signal à travers le réseau (par exemple internet) et enfin de construire un observateur au niveau du terminal récepteur lequel va se synchroniser sur l'entrée et permettre le recons-

truction de l'image confidentielle. Ce type de procédé de cryptage, bien adapté pour crypter des séquences audio ou vidéo a l'avantage d'être particulièrement robuste, facile à mettre en œuvre et utilisable en temps réel.

Le second champ d'applications concerne le contrôle des structures vibrantes en optique adaptative. En astronomie un dispositif d'optique adaptative vise à compenser en temps réel la dégradation des images stellaires occasionnée par la turbulence atmosphérique. Cette correction s'effectue généralement au moyen d'un détecteur de perturbation du front d'onde et d'un miroir déformable. Lionel Rosier a étudié la possibilité d'utiliser un grand nombre de ***cellules piézo-électriques*** pour déformer de grands miroirs. Les modèles mathématiques font intervenir des ***équations aux dérivées partielles*** obtenues après des opérations complexes.

Enfin le troisième champ d'activités concerne l'interaction fluide-structure. En travaillant sur l'analyse et le contrôle d'un corps rigide plongé dans un fluide parfait incompressible, Lionel Rosier a pour objectif de parvenir à concevoir des ***lois de commande*** pour des corps rigides tels que des bateaux ou des sous-marins ou flexibles comme les poissons. L'originalité de l'approche est la prise en compte de la dynamique du fluide à travers le modèle le plus exact possible, en faisant intervenir, en particulier, les phénomènes de turbulence. Il est connu que la nage des mammifères marins est très supérieure à la propulsion navale classique et l'un des enjeux de cette étude est de mieux comprendre ce phénomène.

Les travaux dans ces différents champs ont été réalisés dans le cadre de ***collaborations transversales*** avec des collègues du Cran à Nancy et du laboratoire d'Automatique de Toulouse ou ***internationales*** avec des chercheurs des Universités de Rutgers et Cincinnati (USA), de Turin (Italie) de Craiova (Roumanie) ou de Santiago du Chili (Chili).

Lionel Rosier, compte tenu de l'indiscutable qualité de ses travaux, attestée d'ailleurs par le professeur Henrot, Directeur de l'Institut Elie Cartan, mérite amplement d'obtenir un prix scientifique de l'Université Henri Poincaré.

PRIX DE MEDECINE



Rapport sur le Prix Paul Louis Drouet par Monsieur le Professeur Alain LARCAN

Le Docteur Etienne Pariset, aujourd'hui un peu oublié, le sera moins de nos contemporains qui liront le travail de thèse que vient de lui consacrer Sylvain Salzberger.

Etienne Pariset est un Lorrain, un Vosgien, né à Grand le 5 août 1770, même si dans ses biographies on continue à placer Grand en Champagne. Dans sa famille, on fabriquait des clous et sa mère en particulier portait depuis l'atelier paternel des livres de clous à domicile.

Les ressources étaient fort modestes et Etienne Pariset déclara «j'ai connu fatigue et privation». Il fut décidé qu'Etienne, dès l'âge de 6 ans, irait chez son oncle à Nantes, apprendre le métier de perruquier. Le voyage devait se faire, pour raisons d'économie, dans un panier placé sous un chariot et malencontreusement, le panier tomba sous les roues et Etienne, fut blessé gravement et ne put récupérer l'usage de ses jambes qu'après trois années douloureuses. Chez son oncle, l'enfant réussit à se procurer des livres et découvrit Molière, Descartes, Pascal, Bossuet, Massillon et Voltaire. L'oncle perruquier impressionné, envoya son neveu chez les oratoriens à l'âge de 18 ans. Il apprit le latin et le grec et curieusement dans cet établissement enseignaient François Daunou, futur réorganisateur de l'Instruction Publique et rédacteur de la Constitution de l'an III et Joseph Fouché le futur Ministre de la Police de l'Empereur.

Et voici la Révolution ; Pariset est volontaire dans l'Armée du Nord puis revient à Nantes en 1793 où Carrier, Commissaire en mission et grand organisateur des noyades, lui confia ainsi qu'à un autre étudiant, la mission d'étudier la fièvre des prisons qui était très vraisemblablement un typhus.^[1]

Il y contracta lui-même la fièvre dans l'entrepôt des cafés transformés en prison pour les Vendéens. Le Département de la Loire-Inférieure, aujourd'hui

Loire-Atlantique, attribuée à Pariset qui a été nommé entre-temps aide-bibliothécaire une bourse assez modeste au demeurant avec laquelle comme «élève de la patrie», il pourra étudier à la Nouvelle Ecole de Médecine créée à Paris par le Décret Fourcroy. Sa situation matérielle est malgré tout précaire. Il est seul, pense au suicide, quand fort heureusement, il obtient grâce à un de ses amis Riouffe^[2] une place de précepteur chez un banquier. Il peut reprendre ses études de médecine et passe sa thèse en 1805 sur les hémorragies utérines. Il fréquente le salon de Madame Helvétius à Auteuil, bénéficie de la protection de Cabanis, fils adoptif de la maison, y retrouve ce que Napoléon appellera les idéologues et qui influenceront sa pensée : Daunou, Destutt de Tracy, Volney, Garat et des médecins comme Richerand, Alibert, Pinel.^[3]

Il épouse la belle-mère de son ami Riouffe et se fait connaître par des traductions d'Hippocrate et d'autres auteurs grecs (aphorismes, épidémiques, pronostics, prophétiques). Il enseigne, à une période où le savoir médical n'est pas encore cloisonné, l'anatomie, la physiologie, la psychologie à l'Athénée, l'hygiène au Collège de France. Sa carrière va alors se consacrer à trois grandes activités.

D'abord l'étude des épidémies qu'il avait amorcée à Nantes ; il est envoyé en mission, assisté du Docteur Mazet, d'abord à Cadix en 1819 puis à Barcelone de 1821 à 1822. Dans les deux villes sévissait la fièvre jaune dont on connaissait les manifestations (le vomito negro...), l'évolution presque toujours fatale mais on ignorait l'agent, un virus et le vecteur, le moustique *aedes aegypti*. Il pressent la nature infectieuse et contagieuse de la maladie et le rôle des déplacements des hommes par les bateaux de commerce venant en particulier des Antilles. Il se préoccupe en particulier d'établir un cordon sanitaire mais l'épidémie continue à frapper et d'abord son collaborateur Mazet à Barcelone. Son courage et son dévouement sont reconnus et sont même exaltés dans une pièce versifiée intitulée «sur le dévouement des médecins français et des sœurs de Saint Camille à Barcelone».

A son retour en France, il reçoit de nombreuses récompenses (Légion d'Honneur, Ordre de Saint-Michel), il est nommé membre du Conseil Supérieur de Santé, du Conseil de Salubrité et Médecin-Chef de la Salpêtrière, en remplacement de Pinel. En 1832, il sera interrogé sur le choléra morbus à Paris et retrouvera cette même orientation d'infectiologie, sans grandes connaissances théoriques, il faut le dire, en 1837 en Egypte en étudiant un foyer de peste dont il pensera toujours qu'elle est aussi d'origine infectieuse et contagieuse.

Après des échecs, il est élu en 1822 à l'Académie Royale de Médecine qui vient d'être fondée par l'ordonnance royale de Louis XVIII le 20 décembre 1820. Dans son discours inaugural, il affiche résolument des idées modernes :

généralisation des autopsies, base de la médecine anatomo-clinique, même si Laennec n'a pas été favorable à sa candidature ; méthodes statistiques en médecine dont il est avec Villermé un véritable fondateur ; hygiène collective, base de la prévention des maladies contagieuses, enfin expérimentation animale raisonnable en rapport avec son action remarquable en faveur de la société protectrice des animaux dont il fut le fondateur.

Plus tard, à l'occasion de l'affaire Rivière, un schizophrène qui avait tué sa mère, son frère et sa sœur, il jette les bases de l'expertise judiciaire. Il devient secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Médecine et le qualificatif ayant alors toute sa valeur, il le demeurera jusqu'à sa mort en 1847.^[4] Il fut aussi membre de l'Académie des Sciences.

Mais son œuvre maîtresse reste du domaine de la psychiatrie - on parlait à l'époque du service des aliénés - d'abord médecin à Bicêtre, membre de la Commission pour l'Amélioration du sort des aliénés, il succéda au célèbre Pinel à la Salpêtrière dont il se considéra comme le disciple. C'est Pinel qui avait forgé le terme de psychiatrie en 1802 dans son traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale (réédité récemment) et qui a les méthodes carcérales alors très utilisées. Les malades, considérés comme de véritables animaux étaient placés dans des loges, sortes de cachots munis de grilles et de chaînes à l'air libre. On voit sur les tableaux et les statues, Pinel ôtant les fers des aliénés, c'est le fameux «geste auguste de Pinel» qui fut considéré avec suspicion par les révolutionnaires en particulier par Couthon. Pariset dans le sillage du maître et du courant des idéologues estime que le fonctionnement de l'esprit obéit à un mécanisme universel et qu'il n'y a pas de différence de nature mais seulement de degré entre le fonctionnement cérébral de l'homme normal et celui de l'aliéné et que chez ce dernier l'altération du jugement pose l'interprétation des données sensibles, les rendant incompréhensibles et incommunicables, ajoutant même que les désordres de la pensée, permettent a contrario de comprendre ce qu'est une pensée juste. Il s'oppose donc à la conception habituelle jusque là, celle de Descartes en particulier qui voyait dans la folie une forme d'animalité différente de la pensée rationnelle. Considérant la maladie mentale comme un «trouble du jugement et des fonctions supérieures de l'esprit», il l'oppose aux altérations encéphaliques séparant nettement les domaines de la psychiatrie et de la neurologie.

Il distingue dans sa nosographie huit classes d'altérations du psychisme : passions, hallucinations, démence, idiotisme, lypémanie, monomanie, vapeurs... Michel Laxenaire sait bien que sous ce vocabulaire vieilli, se retrouvent de grands syndromes psychiatriques. Il considérera comme un acquis de la Révolution et des droits de l'homme et du citoyen «la libération des malades mentaux» et

comme Leuret, autre lorrain, nancéien celui-là, il sera un adepte du traitement dit moral insistant sur «l'importance de la persuasion en douceur et de la rééducation mentale». Ayant vu à Gheel en Belgique des malades mentaux vivant en liberté au sein d'une société qui les accepte, et leur donne des moyens d'exister par des travaux adaptés, il aurait voulu implanter en France ces structures de terrain que l'on ne retrouvera que bien plus tard. On sait que ces traitements qui ne sont pas adaptés à tous les cas psychiatriques furent tournés en dérision et qu'avec Esquirol, autre élève de Pinel, les méthodes autoritaires revinrent en force dans les hôpitaux psychiatriques et asiles d'aliénés. Une dernière mission en Egypte lui donna l'occasion de guérir le fils de Méhémet Ali atteint d'apoplexie et il obtint, dit-on, de son père la promesse d'envoyer à Paris l'obélisque de Louxor. Il fit de nombreuses rencontres en particulier celles du pacha d'Acre et de Tripoli, de l'Emir Bechir à Bet-Eddin. Il faut être reconnaissant au village de Grand d'avoir rappelé le nom d'un de ses enfants devenu parisien et qui fut, comme l'écrivit Dubois, dans son éloge, poète, philosophe, historien, orateur, naturaliste et médecin. Il fut aussi le Plutarque de l'Académie de Médecine, en rédigeant d'une plume élégante et facile, les éloges de nombreux académiciens, dont Portal, Desgenettes et Larrey, Vauquelin et Cuvier, Scarpa et Dupuytren, Laennec et Esquirol...

Il excellait aussi dans l'art de populariser la science, nous dirions de la vulgariser et de la faire aimer, à l'instar de Fontenelle, de La Condamine et de d'Alembert. J'ajoute au travail de M. Salzgeber que, rappelant ses débuts de perruquier, Sainte-Beuve, dont la plume était souvent perfide, écrivit dans ses *Lundis* «il resta toujours du cosmétique dans sa prose».

Ce travail, original et bien rédigé d'histoire de la médecine, mérite le prix Paul-Louis Drouet.



Rapport sur le Prix Jean Hartemann par Monsieur le Professeur Alain LARCAN

Une sage-femme, Salha Chatti, a entrepris avec passion une étude des «couches royales sous l'ancien régime», en ajoutant en sous-titre «l'étiquette obstétricale ».

Que veut-elle dire dans cette dénomination peu habituelle ? Elle s'intéresse aux naissances qui, lorsqu'il s'agit de dauphins, prenaient dans notre pays, appliquant avec rigueur la loi salique, une importance capitale car elles réglèrent la succession.

La naissance d'un enfant issu du couple royal était d'abord un événement politique considérable et les rois attachaient une énorme importance au déroulement des couches de leurs épouses. La reine choisie souvent très jeune pour donner des enfants au roi doit être apte à procréer et l'examen prénuptial par les matrones est obligatoire. La stérilité du couple est la pire malédiction et l'on en rend toujours la reine responsable car on ignore les causes de la stérilité masculine.

C'est la stérilité de la reine Louise, notre Louise de Vaudémont, après une fausse-couche qui entraîne les difficultés extrêmes de la fin des Valois ; Anne d'Autriche attend des années et se rend à de nombreux pèlerinages avant de mettre au monde le futur Louis XIV ; la Duchesse de Berry donnera naissance après la mort de son époux à l'enfant du miracle... On sait ce qu'il en advint.

Dès que la reine était enceinte, on évitait en principe les «chutes» et autres traumatismes car on croyait beaucoup aux facteurs mécaniques des avortements. Cependant, comme le roi voyageait beaucoup, la reine devait parfois s'accommoder des cahots des litières et de l'inconfort de certains gîtes et quand la cour résidait dans un château en particulier à Versailles, il lui fallait jusqu'au bout endosser les lourds vêtements d'apparat et être présente en toutes circonstances. Les grossesses étaient nombreuses car la naissance d'un nouveau-né, même de sexe masculin, n'était pas une garantie suffisante pour assurer une postérité. Il lui fallait des frères pour assurer sûrement la filiation.

De plus, les enfants royaux disposant de nourrices, les reines ne bénéficiaient pas de la contraception de l'allaitement. Elles étaient enceintes presque sans discontinuer et c'est ainsi que la reine Claude mourut d'épuisement à l'âge de 25 ans, après 7 grossesses consécutives.

Lorsque le temps de «gésine» est arrivé, les reines doivent se soumettre à la pratique de l'accouchement public car il faut absolument prévenir une substitution d'enfants, voir sortir l'enfant du ventre de sa mère par les voies naturelles et un haut responsable n'appartenant pas toujours à la famille, le Chancelier de France en général tâte le cordon encore attaché et vérifie après la naissance le sexe de l'enfant.

Toute la famille royale, c'est-à-dire essentiellement les princes du sang, assistent à l'accouchement, mais curieusement l'entrée est quasi-libre et il arrive que les laquais et même le peuple y soient associés comme à un spectacle. La reine Marie-Antoinette, surprise par le cérémonial, fit un malaise lors de ses premières couches tant par pudeur qu'en raison de la chaleur ambiante.

Dès que l'enfant est né, s'il s'agit d'un garçon, les canons tonnent, les cloches sonnent, le peuple festoie. C'est un moment fort essentiel pour le royaume. Les

peintres aussi célèbrent l'événement et Natoire qui avait anticipé la naissance d'un garçon dans un tableau qui offrait à la bienveillante Junon un dauphin à la France dut retoucher son œuvre en toute hâte car la reine avait accouché d'une fille.

Au-delà du caractère public et festif, qu'en était-il au point de vue strictement obstétrical ? La reine accouche dans une chambre spécialement préparée qui se trouve à côté de sa chambre ordinaire. On y a disposé deux lits, le lit de travail ou de douleur et le lit d'apparat. Il avait aussi une chaise obstétricale, car à la phase d'expulsion, l'accouchement peut avoir lieu soit en position assise, soit en position couchée, cette dernière ne se généralisera que progressivement. Si la présentation est normale, tête première, tout se passe bien, mais à l'époque la césarienne n'étant pratiquement jamais effectuée, toute présentation transversale ou oblique, incompatible avec la voie basse, se termine en «boucherie». C'est ainsi qu'en 1556, Catherine de Médicis faillit laisser sa vie lors de la naissance de deux jumelles, le premier enfant sorti de justesse ne vécut que quelques jours mais sa sœur morte in utero fut extraite par morceaux pour préserver la vie de sa mère.

Cependant, aucune reine de France ne mourut en couches. Seule la dauphine Marie-Thérèse Raphaëlle, belle-fille de Louis XV, mourut en 1746 de fièvre puerpérale. La surveillance après l'accouchement et la délivrance des pertes hémorragiques et des lochies était très rigoureuse, ce qui nous amène à parler des sages-femmes et des médecins en particulier de Louise Bourgeois et de Julien Clément, que Salha Chatti privilégie et étudie de façon particulièrement détaillée. L'une et l'autre ont porté très haut les fonctions qui leur étaient confiées. Les reines faisaient appel à des matrones, à des ventrières puis à des sages-femmes sorties à partir de 1630 de l'Hôtel Dieu de Paris. Une fois engagée, la sage-femme logeait quelques semaines avant l'accouchement avec les femmes de chambres, à proximité immédiate de la reine. Marie de Médicis demanda d'avoir auprès d'elle une sage-femme, «alerte et expérimentée». Ce fut le choix de Louise Bourgeois à qui Henri IV dit : «Mamie, il faut bien faire, c'est une chose de grande importance que vous avez à manier». Louise Bourgeois avait grandi au faubourg Saint-Germain et épousé Maître Martin Boursier, chirurgien barbier, élève d'Ambroise Paré. Poussée elle-même par «l'honnête femme» qui l'accouchait régulièrement et aussi par des nécessités matérielles, elle apprit le métier et affirma sa position en obtenant les titres de maîtresse sage-femme, jurée de la ville de Paris en 1598. Agée de 36 ans, elle fut nommée sage-femme de la reine de France et de Navarre, accoucha la reine à six reprises ; le roi lui accorda le privilège du chaperon de velours. A la naissance de Gaston d'Orléans qui se présenta par la face, considérant «qu'il est à remarquer qu'il est venu au monde en regardant le ciel», chose inhabituelle (En effet 0,34 %

des accouchements se font par la face), elle fit mettre une garniture ; «il faut boucher la femme écrit-elle» car la présentation, tout en étant rare, est naturelle. Elle pratiquait aussi en cas de présentation transversale ou oblique la grande extraction du siège. Enfin, elle fut parmi les premiers à prescrire des tablettes de limure d'acier aux femmes enceintes dont on connaît la fréquente anémie par carence en fer. Elle publia son manuel de sage-femme intitulé «observations diverses sur la stérilité, pertes de fruit, fécondité, accouchements et maladies des femmes et des enfants nouveaux-naiz», livre dédié à la reine Marie et qui fut le vade-mecum de milliers de sages-femmes à travers l'Europe. Elle rédigea aussi pour une de ses filles «ses instructions» en 1626.

Mais tout change avec Louis XIV qui, ayant utilisé les services et la compétence de Julien Clément, conduit masqué, dit-on, au domicile de la maîtresse du roi, la marquise de Montespan, décida de lui donner les fonctions d'accoucheur des princesses de France.

Il semble bien que Clément ait été recommandé par Fagon, médecin de la Reine, comme il l'était de Madame de Montespan.

Clément^[5] avait pratiqué de nombreux accouchements clandestins en particulier celui de Madame de la Ferté enceinte des œuvres du Duc de Longueville, celle de Mademoiselle Florence de l'Opéra, maîtresse du Duc de Chartres qui accoucha à la Bastille. Il devint l'accoucheur des princesses de France, en particulier en mettant au monde le premier enfant de la Grande Dauphine. Il s'était installé auprès d'elle dès le 8^{ème} mois pour attendre le temps de l'accouchement. Puis en 1682, il accoucha Marie-Christine de Bavière et en 1704, la Duchesse de Bourgogne.^[6] Contrairement à ce qui est souvent écrit, et j'ajoute cette précision au mémoire : il ne semble pas avoir eu le titre d'accoucheur des princesses de France, le Docteur Chéreau en 1861 affirmait que dans les états de maison de toute la famille royale, il n'a jamais été question de charge en titre d'accoucheur faisant partie des *commitimus* et des officiers domestiques de la maison royale. On y trouvait un premier médecin, huit médecins par quartier, une foule de médecins sans quartier, un médecin spagyriste, un premier chirurgien, huit chirurgiens par quartier, quatre apothicaires, quatre aides-apothicaires, un aide-distillateur, trois renoueurs, un opérateur-oculiste, deux opérateurs pour la pierre, un dentiste et neuf barbiers. On cherche en vain un accoucheur ayant, comme on disait «couche et livrée à la cour». On note par la suite les accoucheurs des reines, qui eurent la charge sans le titre, ce fut le cas de Levret pour la Dauphine sous Louis XV, de Vermond pour la Reine Marie-Antoinette, de Baudelocque puis après sa mort d'Antoine Dubois pour Marie-Louise, de Moreau pour la Duchesse d'Orléans et de Paul Dubois pour l'Impératrice Eugénie. S'il n'a pas eu probablement le titre, en 1711 à

la stupeur des courtisans et surtout bien entendu de Saint-Simon, Louis XIV anoblit Julien Clément, reconnu pour sa dextérité, sa valeur morale et les services rendus au Royaume à travers sa personne.

Louise Bourgeois et Julien Clément furent l'un et l'autre des partisans de l'accouchement le plus naturel possible. Ils pratiquaient délivrance artificielle et révision utérine de façon systématique et prudente, n'abusant jamais des touchers dont ils pressentaient qu'ils étaient sources d'infection ; ils firent l'un et l'autre preuve de sang froid, de dextérité et de sens clinique. L'exemple venant de haut, chacun devant devoir s'enquérir des qualités professionnelles et morales des sages-femmes et des médecins accoucheurs royaux dont la collaboration ne pouvait que faire faire de nouveaux progrès à l'obstétricie ; ainsi les accouchements royaux faisaient bénéficier toutes les femmes du royaume des progrès dans l'art des accouchements.

C'est ce que veut démontrer avec talent Salha Chatti qui écrit dans un style châtié, sans jeu de mots ! et parfois proche de celui du grand siècle. J'ajoute, ce qui est une coquetterie et un intérêt supplémentaire, que M^{me} Chatti, tunisienne et musulmane, se montre extrêmement attentive à toutes les pratiques de piété qui entourent l'accouchement à ces époques et qui sont évidemment celles de la religion catholique.

Ce travail d'une sage-femme formée à Nancy à l'Ecole Albert Fruhinsholz de la Maternité Régionale A. Pinard se distingue par son élégance et l'intérêt de la documentation rassemblée sous la direction de notre collègue et ami Paul VERT, il rentre parfaitement dans les critères d'attribution du Prix Jean Hartemann.



Notes

- [1] Il écrit dans son rapport «le typhus emportait les prisonniers chaque nuit par centaines, le matin on jetait les cadavres par les fenêtres, on faisait des tas qu'on emportait dans des charrettes».
- [2] futur Préfet de la Meurthe.
- [3] et d'autres : Jacquemont, Fauriel, Laromiguière, Andrieux, etc...
- [4] il avait d'abord été pressenti pour le poste, mais c'est Béclard qui l'occupa au sein du bureau provisoire. A partir du moment où l'Académie fut autorisée par le roi à nommer elle-même son secrétaire perpétuel, il fut élu et par conséquent le premier secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Médecine.
- [5] gendre de Jacques Lefevre lui-même accoucheur.
- [6] par la suite il accoucha à la cour d'Espagne les femmes de Philippe V.

PRIX LITTÉRAIRES



Rapport sur le Prix lorrain Georges Sadler par Monsieur le Professeur Jean LANHER

La commission des Prix Littéraires de l'Académie de Stanislas, présidée par le Professeur Louis Châtellier, a attribué le Prix lorrain Georges Sadler à Messieurs Jean LAPARRA, maire nommé de Bezonvaux et au Général Jean-Claude LAPARRA, son fils, tous deux Verdunois, pour leur ouvrage de 153 pages, abondamment illustré, édité aux éditions Saint-Paul de Bar-le-Duc, collection «Connaissance de la Meuse» de Verdun. J'ajouterai que ce livre «mémoire» porte la date de 2006, année emblématique de la commémoration du 90^{ème} anniversaire de la Bataille de Verdun voulue par le Président du Conseil Général de la Meuse.

Bezonvaux, commune du canton de Charny, fait partie des huit villages meusiens de la «Zone Rouge» qui paient de leurs ruines jamais relevées l'offensive allemande de 1916. Il s'agit, hormis Bezonvaux, de Cumières, Fleury, Haumont, Beaumont, Ornes, Vaux et Douaumont. Bezonvaux, aux sources de l'Orne, au débouché de la Woëvre, est sur le tracé même de la voie d'accès à Douaumont qui barre la descente sur Verdun, Bezonvaux - comme les sept autres villages non reconstruits - a été sacrifié pour Verdun. Il est mort pour Verdun. Pour la France. Mais Bezonvaux a eu le privilège de rencontrer deux historiens qui ont décrit, ce faisant, et démontré au-delà même de cette destruction pour fait de guerre, qui occupe la partie centrale du livre, comment s'enclenche et se développe le mécanisme d'un type d'exode rural que la guerre, ici, n'a fait que précipiter.

En 1890, le village compte cent quatre-vingt un habitants, en 1904 cent soixante treize, en 1909 cent quarante neuf, et en 1932, le Sous-Préfet de Verdun, constatant qu'aucun habitant n'est rentré, émet l'avis que la municipalité de Bezonvaux peut être considérée comme définitivement arrêtée.

C'en est fini de Bezonvaux. Pourquoi les gens partis ne sont-ils pas rentrés ?

En 1913, sur les neuf cent vingt trois hectares, trois cent soixante dix sont des terres labourables, deux cent quarante des prairies, sept des vignes et des houblonnières. Pour cultiver le tout : quatre laboureurs ayant charrues et attelages, et déjà des machines agricoles qui leur permettent de tirer de leur travail la totalité de leurs ressources. A côté d'eux, tout un monde de petites gens survivent, vivant chichement de la terre, des manouvriers, des ouvriers agricoles qui travaillent de façon saisonnière chez les cultivateurs : mais aussi de petits artisans locaux, allant du charpentier au tailleur de pierres, en passant par le cordonnier. La liste en est longue. Des gens vivant de peu, à l'existence précaire. Le machinisme agricole, en outre, se développe, le non emploi s'affiche. La faucheuse supprime le faucheur, avec sa faux et son enclumette, la batteuse élimine le battage au fléau.

Au moment où la guerre va détruire les murs, la société rurale vit son avant-dernière étape, la dernière intervenant dans les années 50-60. Les habitants de ces villages qui gagnent l'Intérieur n'ont plus de place sur un territoire ravagé et annihilé. Bezonvaux, comme les autres villages cités, accrochés à leurs coteaux pierreux, sont pauvres et n'ont rien d'attractif. Celles et ceux qui sont partis en ville, pour la plupart, sont devenus salariés, modestes souvent, mais bénéficiant d'un salaire régulier. Pour Bezonvaux, les bonnes terres de la plaine ont trouvé preneurs auprès des exploitants des villages voisins. En 1932 le constat est là. Personne n'est revenu.

Le livre de Jean et de Jean-Claude Laparra est un document. Un excellent document, un témoignage de première main sur la guerre, certes. Mais il y a plus, il décrit chiffres et statistiques à l'appui, se mettant en route sous nos yeux, un mouvement irréversible qui a fait de nous, en majorité en peu de temps dans notre pays et des l'Europe, des citadins.

Bezonvaux reste un émouvant lieu de mémoire, sa chapelle aux vitraux de Grüber, le monument aux morts et son bas-relief, son impressionnant silence, son recueillement.

L'Académie de Stanislas, chers Jean et Jean-Claude Laparra, mon Général, vous prie de recevoir, pour votre beau livre, le Prix lorrain Georges Sadler.

Rapport sur le Prix Paul Aubry et M. et M^{me} Louis Marin par Monsieur Hubert COLLIN

L'Académie de Stanislas et sa commission des Prix littéraires ont accordé le prix Paul Aubry, d'un montant de cinq cents euros, à Monsieur Jean-Luc Fray, pour son livre : *Villes et bourgs de Lorraine, Réseaux urbains et centralité au Moyen Âge*. Clermond-Ferrand, Presses universitaires Balise Pascal, 2006, 551 pages, in-8°. Préface de Michel Parisse. L'auteur, lorrain d'origine, est ancien élève de l'université de Nancy II. Il est déjà connu pour de beaux travaux sur l'histoire de Lorraine au Moyen Âge, parmi lesquels on peut citer : *Nancy-le-Duc, Essor d'une résidence princière dans les deux derniers siècles du Moyen Âge*, Nancy, Société Thierry Alix, 1986, 344 page in-8°. - Du même auteur : *Saint-Dié et le haut Val de Meurthe du XI^{me} au milieu du XIV^{me} siècle. Développement urbain et centralité géographique dans un milieu de moyenne montagne au Moyen Âge*. Publications de la Section historique de l'Institut Grand-ducal de Luxembourg, 1992. - Du même auteur encore, *Ponts et bacs attestés en 1300 en Haute-Lorraine*, chez le même éditeur, t. CIV. - Il existe beaucoup d'autres publications sur cette spécialité qui est celle de l'histoire érudite du Moyen Âge lorrain.

On l'aura deviné : Monsieur Jean-Luc Fray n'est pas un adepte de l'histoire des événements mais plutôt de l'histoire de l'économie et des faits sociaux. Dans son dernier livre, l'auteur s'est lancé avec beaucoup d'énergie dans l'étude de ce qu'il appelle «les critères de centralité» des villes et bourgs de Lorraine, voulant faire pénétrer, au cœur de notre histoire, un moyen d'investigation quantitatif nouveau.

Ces *critères*, qu'on pourrait aussi appeler des *marqueurs*, ou des *révélateurs*, ne sont autres que des particularités acquises faisant qu'une ville n'est plus un village dès lors qu'il s'y trouve une abbaye, une collégiale, un château, une enceinte fortifiée, un palais résidentiel, une présence de juifs ou de lombards, une foire et des marchés, un hôtel de ville, une cathédrale, un pont, un tribunal... on peut ainsi dénombrer certains de ces *critères* qui, en s'ajoutant les uns aux autres, font qu'un village devient une ville et que la ville devient le centre d'une zone d'influence. L'auteur a fait porter ses investigations sur trois cent quarante localités de la grande Lotharingie qui s'étendait depuis Mouzon à Luxembourg et à Trèves, au nord, jusqu'aux confins de l'Alsace à l'est, aux confins de la Bourgogne au sud, et à la Champagne, enfin, à l'ouest. Les limites chronologiques de l'étude courent de l'époque carolingienne à 1350.

Grâce à un usage constant de l'informatique, l'auteur a pu maîtriser une importante masse d'informations et proposer toute une série de tableaux et vingt huit remarquables cartes. L'une des cartes les plus spectaculaires est

celle qui montre la «centralité vers 1300». Au milieu de cette carte se trouve, comme un soleil, la ville de Metz et ses quarante neuf «critères de centralité », astre incontestable autour duquel gravitent plus modestement Trèves, avec ses trente six critères, Luxembourg avec 30, Toul avec 31, Saint-Mihiel avec 28 et, loin derrière, Nancy avec 21 critères seulement. Sur cette carte indiquant 131 localités, on peut observer des villes en voie de développement comme Pont-à-Mousson (12 critères) et Saint-Nicolas-de-Port (13 critères), ainsi que Vézelize qui atteint cinq critères seulement.

Nous avons remarqué aussi une carte du Val de Galilée qui se développe du Col de Saales à Saint-Dié, à la source de la Meurthe et à Sainte-Marie-aux-Mines. Très remarquable également est la carte de la région de Nancy au début du XIV^{ème} siècle.

Le livre de Jean-Luc Fray, en définitive, n'est pas un livre d'histoire lorraine à proprement parler, mais plutôt un livre de géographie historique d'un genre nouveau. A certains égards, il fait penser à ce que fut l'invention de la radiographie devant la médecine hippocratique. Le livre est extrêmement savant. Il n'est guère fait pour être lu comme un ouvrage littéraire en raison de son caractère ardu. Mais il est fait pour être consulté désormais, grâce à son excellent index général, comme un instrument de recherche privilégié, pouvant conduire le lecteur de découverte en révélation. C'est un livre à idées. Ce n'est pas rien.

Par ses évaluations successives et ses investigations croisées, Jean-Luc Fray révèle par exemple la naissance, au milieu du Moyen Âge, d'un mouvement puissant de territorialisation de l'espace lorrain. Ce mouvement était celui de l'enracinement féodal dans un terreau sur lequel prit racine à son tour l'idée de Nation, puis celle de Nationalité : monde territorial que nous sommes en train de perdre par suite de l'abolition des frontières, de la fusion involontaire des nations, de l'uniformisation monétaire, de l'avènement de l'informatique, du mouvement incoercible des transports rapides...

L'auteur a exprimé tout ce qu'il devait à la pensée du géographe allemand Walter Christaller (1932), aux travaux du colloque tenu à Munster en 1975 (*Zentralität als Problem der mittelalterlichen Geschichtsforschung*) et aux recherches de l'équipe du professeur Haverkamp, à l'université de Trèves. La fertilité lorraine qui est la nôtre a besoin de se laisser féconder par ces pollens vraiment nouveaux. Tel est le principal message que nous adresse le beau livre de Jean-Luc Fray que nous honorons aujourd'hui.

PRIX ARTISTIQUES



Rapport sur les Bourses Georges Sadler et sur le Grand Prix d'Architecture par Monsieur le Professeur Henri CLAUDE



Bourse Georges Sadler, mention Conservatoire

Ancien élève du Lycée Poincaré puis du Conservatoire nancéien, écrivain, publiciste et violoniste de talent, Georges Sadler qui fut, rappelons-le, le fondateur du Prix Erckmann- Chatrian, a confié à notre Académie le soin d'attribuer le Prix littéraire dont mon ami Jean Lanher vient d'être le rapporteur, mais aussi deux Bourses, l'un réservée à un élève de notre Conservatoire, l'autre à un élève de notre Ecole des Beaux Arts.

Sur proposition de Monsieur Jean-Philippe Navarre, Directeur du Conservatoire à rayonnement régional de Nancy, la première Bourse est attribuée cette année à Monsieur Benoît Arnould dont le parcours, ponctué des récompenses et des prestations les plus brillantes est si impressionnant que je n'en dirai que les étapes essentielles.

Entré aux «Chœurs du Pays messin» dès 1991, (il a alors dix ans), il fréquente également, dès cette date, l'Ecole de Musique Francis Poulenc puis, en 1977, entre au Conservatoire National de Région de Metz où il étudie l'orgue : il y obtiendra, notamment, le C.F.E.M. d'orgue, le D.E.M. de formation musicale et de chant baroque et, à l'unanimité, la Médaille d'Or de chant baroque. Parallèlement, après un Bac Série S avec mention, il acquiert le DEUG de musicologie à l'université de Metz puis la licence à Paris IV Sorbonne.

A Nancy, où il entre en III^{ème} Cycle spécialisé de chant lyrique dans la classe de Madame Christiane Stutzmann, il obtient la Médaille d'Or de chant lyri-

que et, plus récemment, et ce à l'unanimité et avec les félicitations du jury, le Diplôme Supérieur interrégional de chant lyrique.

En ce qui concerne ce que j'appellerai son «parcours public» Benoît Arnould débute en soliste, en mars 2000, à l'Académie Baroque de Porrentruy, sous la direction de Mikaël Radulescu dans «La Messe en si» et le «Magnificat» de Bach. En 2001, il rejoint le Concert spirituel dirigé par Hervé Niquet et participe, en tant que choriste, à plusieurs productions, *Nelsonmesse* de Haydn, *Te Deum* de Charpentier, *Daphnis et Chloé* de Boismortier et *King Arthur* de Purcell ; puis, cette fois comme soliste, au Festival de la Chaise-Dieu, à la Chapelle Royale du Château de Versailles et au festival de musique sacrée de la ville de Paris dans les *Grands Motets* de Desmarest et le *Miserere des Jésuites* de Marc-Antoine Charpentier.

Il chante les rôles de la musique et du marchand d'orviétan dans la comédie-ballet *L'amour médecin* de Molière/Lully, mise en scène par Vincent Tavernier. Il incarne aussi Arcas et la Vengeance dans *Médée* de Charpentier, sous la direction d'Hervé Niquet à l'Opéra Royal de Versailles, à l'auditorium de Lyon et à la salle Gaveau et chante de rôle d'Ascalaphe dans *Proserpine* de Lully à la Cité de la Musique. Il enregistre les Grands Motets de Desmarest et le *Te Deum* et la *Messe à 8 voix* de Charpentier avec le Concert spirituel, La *Bellissima Spozanza* de Stradella et le rôle de Giulio dans le *Martyre de sainte Ursule* de Scarlatti avec le concert de l'Hostel Dieu. Le disque *Theàtrum Musicum* avec la Chapelle Rhénane, sous la direction de Benoît Haller, reçoit les plus belles récompenses de la presse nationale.

En 2006, il enregistre le rôle d'Osmano dans *l'Ormindo* de Cavalli avec l'ensemble «Les Paladino», dirigé par Jérôme Corréas et le rôle d'Ascalaphe dans *Proserpine* de Lully avec le Concert spirituel à l'Opéra Royal de Versailles. Il incarne aussi Brander dans la *Damnation de Faust* de Berlioz avec Nora Gubish, Laurent Naouri et l'orchestre national de Lorraine, sous la direction de Jacques Mercier. Monsieur Benoît Arnould est actuellement en 5^{ème} cycle de perfectionnement vocal dans la classe de notre consoeur et amie Madame Christiane Stutzmann et nous aurons tout à l'heure le plaisir de l'entendre.

Au nom de la commission des Prix artistiques, nous lui souhaitons une carrière riche de tous les succès.

Bourse Sadler, mention Beaux-Arts

La bourse que Georges Sadler a voulu réserver à un élève de notre Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts est attribuée, cette année, à Mademoiselle Marie Schmitt que ses professeurs nous ont chaudement recommandée et dont nous avons pu apprécier la production lors d'une rencontre dans son atelier de l'école. Née à Anould dans les Vosges, Marie Schmitt a fait ses études secondaires au Collège de Fraize puis au Lycée Jules Ferry de Saint-Dié. Bachelière option Arts Plastiques, elle a été admise à l'Ecole des Beaux-Arts où, après un Premier Cycle généraliste, elle a intégré le Département «Communication visuelle et audiovisuelle». Elle se trouve aujourd'hui, à 21 ans, en 5^{ème} année, et va passer dans quelques mois les épreuves du Diplôme National supérieur d'expression plastique.

Dès son entrée dans le département «Communication», Marie Schmitt a orienté essentiellement son travail vers la photographie ce qui ne saurait étonner dans notre ville où «la Biennale de l'Image» est devenue un évènement incontournable de la vie culturelle grâce, notamment, à Jean-Pierre Puton, petit-fils de notre regretté confrère Jean Scherbeck dont chacun sait quel fut le talent de photographe.

Pour l'heure, Marie Schmitt a particulièrement orienté son travail vers la photographie de la créature humaine, s'attachant à percevoir la singularité physique et psychologique de chacun de ses modèles comme son rapport à son environnement et menant de multiples expérimentations sur les moyens techniques les mieux adaptés à son propos.

Par le biais des échanges Erasmus qui deviennent de plus en plus fréquents et naturels, elle a pu, durant trois mois, résider à Rome, aventure extrêmement gratifiante car elle y a développé une curiosité de plus en plus vive à l'égard de la peinture. Elle a aimé, en particulier, nous confie-t-elle, découvrir dans la pénombre des églises romaines, des tableaux dont on ne perçoit pas immédiatement le thème, dont une partie quelquefois empoussiérée reste dans une ombre opaque mais dont certains éléments clairs émergent avec d'autant plus de force.

Lors de notre entretien dans son atelier où il a été longuement question d'atmosphère mystérieuse et de spiritualité, elle a évoqué l'admiration qu'elle porte aux grands tableaux romains du Caravage, en particulier à la puissante «Conversion de Saint Paul» à Sainte-Marie-du-Peuple et aux deux grands chefs-d'œuvre de Saint-Louis-des-Français : «La Conversion» et «le Martyre de Saint Mathieu». Elle les a longuement contemplés au gré des heures du jour, dans leur éclairage naturel ou artificiel et a pu ainsi mener une bénéfique réflexion sur le pouvoir émotionnel du clair-obscur.

Marie Schmitt n'ignore pas, bien entendu, les profonds échos qu'ont fait naître chez de grands photographes et de grands cinéastes les œuvres des luministes caravagesques et celles de Rembrandt, de Goya, de Daumier, d'Odilon Redon, d'Eugène Carrière ou des graveurs «à la manière noire».

Ce qui la préoccupe désormais dans son travail c'est de créer, grâce à la confrontation entre lumière et ténèbres, l'expression de la vie intérieure de son modèle, cette émergence hors du noir, de l'essence d'une personnalité.

Les résultats sont très encourageants. Nous ne saurions que l'engager à persévérer et nous lui souhaitons les plus vives satisfactions dans cette recherche.



Grand Prix d'architecture de la Caisse d'Epargne

Grâce à la libéralité de la Caisse d'Epargne de Lorraine que nous remercions très vivement, notre Académie peut, depuis quelques années, décerner un Grand Prix d'Architecture à un étudiant de l'Ecole Nationale supérieure d'Architecture de Nancy.

Selon un rituel parfaitement mis au point grâce à Denis Grandjean, à son administration et à Madame Canonica, professeur dans cette école, notre jury auquel s'était joint notre Président François Le Tacon, s'est vu proposer sept dossiers de travaux personnels de fin d'études présélectionnés par les directeurs d'études parmi ceux qui avaient obtenu la mention Très bien. Cette fois encore, nous avons pu apprécier l'intérêt et la diversité des thèmes abordés et la grande qualité des documents graphiques et tridimensionnels qui nous étaient présentés.

Deux des candidats avaient pris comme cadre d'analyse la Ville de Nancy : ainsi, Vincent Dubois proposait-il une série de solutions pour la reconversion d'un patrimoine industriel à savoir l'imprimerie Schreck, rue de la Salle et Aurélien Zavattiero un intéressant projet de réhabilitation du Centre Saint-Sébastien. Quant à Christelle Hopfner et Emilie Lemoine, elles s'employaient à redynamiser, par le biais du spectacle et grâce à une ingénieuse architecture mobile, l'espace rural longeant le bras nord meusien du Canal de l'Est.

Les quatre autres dossiers nous amenaient au-delà des frontières françaises, voire européennes. Si Céline Jeannin tirait des leçons d'organisation cohérente des espaces urbains grâce à une intelligente analyse de la Place Santa Croce à Florence, c'est dans la ville chinoise de Chongqing dans le Seutchouan, ville dont la croissance est stupéfiante, que Maxime Laurent a participé, pendant huit

mois, au sein d'une agence chinoise, à un très important programme concernant logements, bureaux et centre commercial : son travail personnel de fin d'études constituait une approche sérieuse et convaincante du développement des villes chinoises absorbant sans états d'âme tous les styles d'architecture et n'hésitant pas à les faire cohabiter.

Enfin, les deux autres dossiers avaient comme points communs non seulement d'avoir l'Inde pour cadre géographique mais aussi d'être marqués par le souci réel de faire œuvre humanitaire, et surtout, la compassion semblant, à leurs auteurs, naturelle mais insuffisante, de proposer des solutions pratiques, réalistes et efficaces pour améliorer l'environnement, l'habitat et la vie quotidienne d'une population particulièrement défavorisée. C'est dans un village de l'état de Tamilnadu, à la pointe extrême sud de l'Inde, sur le Golfe de Mannar, territoire très durement touché par le tsunami du 26 décembre 2004 que Delphine Montrelay et Cynthia Schelcher ont travaillé au sein d'une O.N.G. et ont pu proposer une série de petites maisons et un centre communautaire, en ayant soin de prendre honnêtement en compte culture, histoire, traditions, modes de vie et techniques locales.

Quant à Christophe Aubertin auquel, après délibération, notre Commission a décidé d'attribuer le Grand Prix d'Architecture, il a préféré, à une intégration dans une puissante agence de Bombay, une affectation, pendant six mois, dans une O.N.G. qui travaille dans la ville de Puné, sur la question des bidonvilles et du droit à l'habitat. Située à quelques cent quarante kilomètres de Bombay, dans l'état de Maharashtra, la ville de Puné, ville au brillant passé historique, à laquelle sa réputation universitaire a quelquefois valu le surnom d'Oxford de l'Orient, est passée, en 1950, d'une superficie de quarante quatre kilomètres carrés à cent trente neuf kilomètres carrés avec quelque cinq cent mille habitants. Elle a atteint, en 2002, une superficie de deux cent quarante quatre kilomètres carrés, pour une population de trois cent vingt mille habitants avec une prévision de cinq millions pour deux mille vingt, sa densité actuelle étant aujourd'hui sept fois celle du Grand Nancy. Puné montre de nombreux symptômes propres aux villes des pays subissant le phénomène d'ivresse économique, un développement fulgurant mais déséquilibré qui occulte une explosion démographique démesurée, une écologie désastreuse, un patrimoine en péril, de lourdes inégalités socio-économiques, une offre d'habitat très insuffisante et inadaptée. Environ trente à quarante pour cent des habitants, quoique dotés d'un travail, résident en effet, souvent par un squattage illégal de parcelles publiques ou privées, dans des zones informelles, où équipements et services sont inadaptés ou inexistantes, et qui présentent des caractères de densité démographique trop élevée, de délabrement et d'insalubrité par manque de ventilation, de lumière et d'équipements sanitaires.

Dans le dossier très solide qui nous était présenté, notre Jury a apprécié, outre la lucidité et la générosité de Christophe Aubertin, la maturité et le sérieux de ses enquêtes sur le terrain, tout comme le réalisme et le professionnalisme de ses propositions d'organisation et de logements.

Monsieur Aubertin formule le vœu - et nous ne doutons pas de sa sincérité - que ce travail personnel de fin d'études dépasse sa vocation universitaire et puisse être utile, sur place, aux différents acteurs du développement urbain et à la résorption des habitats insalubres de Puné. Il serait effectivement dommage que ses propositions judicieuses et cohérentes ne trouvent pas une large application sur le terrain. En tous cas, les membres de notre Commission ont pu faire le rassurant constat que les jeunes architectes attachent beaucoup de prix au caractère humaniste de leur profession : aussi souhaitons-nous à Christophe Aubertin et à ses pairs une activité professionnelle fructueuse et gratifiante.



Intermède lyrique

présenté par Christiane Stutzmann,
membre titulaire de l'Académie de Stanislas
et professeur au Conservatoire national de Région,
avec la participation de ses élèves des cours supérieurs

Duo extrait de «Don Juan» de W.A. Mozart,
interprété par Silvie Bendova et Benoît Arnould.

Air du Docteur Malatesta extrait de «Don Pasquale» de G. Donizetti,
interprété par Tiankai Sui (baryton)

Boléro d'Elena extrait des «Vêpres siciliennes» de G. Verdi,
interprété par Silvie Bendova (soprano)

Air de Basile extrait du «Barbier de Séville» de G. Rossini,
interprété par Benoît Arnould (basse).

Quintette extrait du «Barbier de Séville»,
interprété par Silvie Bendova (Rosine), Simon Gannerre
(le Comte Almaviva), Jean-Sébastien Nicolas (Figaro),
Rémi Muller (Bartholo) et Benoît Arnould (Basile).

L'accompagnement, au piano,
était brillamment assuré par Madame Sophie Darmon.

GRAND PRIX DE L'ACADÉMIE DE STANISLAS



Rapport sur le Grand Prix 2006 par Monsieur le Professeur Jean-Claude BONNEFONT

Pendant de longs siècles, l'aide apportée aux aveugles s'est placée uniquement, dans notre pays, dans une perspective de charité. On pense évidemment tout de suite au célèbre Hôpital des Quinze-Vingts, fondé par Saint-Louis en 1254 en faveur des cent vingt gentilshommes de retour de Croisade, à qui les Sarrasins avaient crevé les yeux. Il avait pour rôle de les héberger en leur apportant les secours dont ils avaient besoin. Mais à la fin du siècle des Lumières, le regard porté sur les aveugles change. On constate, d'après des exemples fameux, qu'ils peuvent être capables d'une haute activité intellectuelle, par exemple dans le domaine des mathématiques, ou d'une grande virtuosité, dans le domaine de la musique. Pourquoi, dans ces conditions, ne leur permettrait-on pas de faire des études et d'exercer des professions qui, tout à la fois, leur procureraient des moyens d'existence et rendraient des services à la société, tout en leur conférant une plus grande dignité ?

Le grand précurseur en cette matière est Valentin Haüy qui conçoit en 1784 un Plan général d'institution pour les aveugles, adopté presque aussitôt par une Société philanthropique qui le met en œuvre. Grâce à des caractères d'imprimerie en relief, il donne aux non voyants la possibilité de déchiffrer des textes ou des partitions musicales. La Révolution, malheureusement, fut en ce domaine, un retour en arrière ; elle s'est laissée guider par des considérations très utilitaires : on insista sur les travaux manuels rémunérés, en négligeant la formation intellectuelle des jeunes pensionnaires de cette institution. Le sort de ces jeunes gens fut encore amélioré lorsque Braille, en 1829, inventa une écriture plus simple que celle que l'on avait tenté en vain d'introduire jusque là : grâce à elle, les jeunes aveugles ne se contenteraient plus de lire, ils pourraient aussi écrire des textes et calculer ; cela leur ouvrait la porte à une formation équivalente à celle que les jeunes voyants recevaient dans leurs écoles.

Dès lors, l'Institut parisien des Jeunes Aveugles put servir de modèle à des institutions créées dans de nombreuses villes de province, et Nancy peut s'enorgueillir d'avoir compté parmi les premières. C'est en effet en 1852 que le chanoine Nicolas Gridel fit l'acquisition d'un domaine de trois hectares, au lieu dit *Santifontaine*, pour y créer une Institution des Jeunes Aveugles, qui fut reconnue d'utilité publique en 1865, c'est-à-dire un an après notre Académie, ce qui est une simple coïncidence. La raison d'être de cet établissement était d'instruire des jeunes aveugles vivant en internat ou demi-pensionnaires, tout en les occupant utilement à des travaux appropriés à leur état. Pendant plus d'un siècle, cette institution remarquable a atteint le but qu'elle s'est fixé et a fonctionné à la satisfaction générale.

Mais, notre regard sur le handicap a bien évolué et l'on a pris conscience de nos jours qu'il convenait de faire plus et peut-être mieux. Cette structure d'accueil, qui avait fait ses preuves de manière éclatante, a vu ses missions s'étendre et se complexifier, dans le cadre des nouvelles lois de 1975 en faveur des personnes handicapées et relative aux institutions sociales et médico-sociales. Il n'est plus possible, en effet, de traiter toute la population des enfants déficients visuels comme un groupe homogène. Les uns, qui ne présentent pas de handicap en dehors de leur cécité, peuvent bénéficier à plein de l'éducation traditionnelle mise au point par Haüy, Braille et leurs successeurs ; ils sont capables de compenser la carence de la vue par un développement plus performant de leurs autres organes sensoriels.

D'autres, qui malheureusement, cumulent des handicaps portant sur plusieurs sens, doivent faire l'objet d'un traitement spécial, car ils ne retireraient aucun profit d'une formation trop ambitieuse ; ils doivent aussi continuer à être pris en charge même lorsqu'ils ont dépassé le stade de l'enfance. Entre les deux groupes, il existe encore une catégorie intermédiaire, celle des enfants qui, sans être gravement polyhandicapés, souffrent tout de même d'un certain retard et nécessitent eux aussi un accompagnement spécial et prolongé. L'équité consiste bien entendu à aider chacun en proportion inverse du degré d'autonomie qu'il est susceptible d'acquérir. Les années 1975 à 1985 ont vu la mise en place à Nancy de sections spécialisées pour ces trois types d'élèves.

A partir de 1988, de nouveaux changements dans la réglementation ont fait évoluer cette institution plus que centenaire, dans le sens d'une plus grande ouverture vers l'extérieur et d'une diversification des activités sur trois sites distincts.

Santifontaine reste le siège du *Centre d'éducation pour les déficients visuels*, qui sont au nombre de cent trente environ chaque année. Il propose un enseignement adapté, des activités éducatives, culturelles et sportives, avec un

suivi médical et paramédical. Le but de cette formation est de faire accéder les élèves à une autonomie complète, qui leur permettra de vivre dans le milieu où nous évoluons tous.

A la résidence des *Trois Fontaines*, à Vézelize, un *Foyer d'accueil médicalisé*, créé en 1990, accueille plus de trente adultes, dont la plupart sont déjà passés par *Santifontaine*. Ne pouvant vivre en parfaite autonomie, ils bénéficient dans ce foyer des services et d'une insertion sociale qui sont indispensables à leur épanouissement.

Le Domaine des *Eaux Bleues*, à Liverdun, est le siège d'un Etablissement d'aide par le travail, grâce auquel des travailleurs adultes, déficients visuels, peuvent réaliser une production marchande, notamment dans le domaine de la vannerie et du cannage, dans l'horticulture et l'entretien des espaces verts, ou encore simplement dans la fabrication de cannes blanches. Il comporte aussi, au château de la *Garenne*, une structure d'hébergement pour ces mêmes déficients visuels, qu'il est évidemment normal de loger sur place, vu l'éloignement de Nancy.

Il convient de faire remarquer à propos de ce site de Liverdun que l'intérêt social de cette structure est ici parfaitement compatible avec un objectif de protection du patrimoine. Le Domaine des Eaux Bleues, qui fut une résidence des évêques de Toul, a été aménagé par la famille Corbin, qui en est devenue propriétaire de 1886 à 1944. Ce sont les Corbin qui ont fait construire la villa de style «Ecole de Nancy», dont Ernel, puis Lucien Weissenburger ont été les architectes inspirés.

Paul et Jean Mauchaussée ont essayé de tirer parti de ces lieux, entre 1960 et 1983, pour y créer un centre artistique lorrain, ouvert aux personnalités des arts et du spectacle. Mais, après la mort de Jean Mauchaussée, le site et les bâtiments couraient à une implacable dégradation, dont leur acquisition par l'Institution des Jeunes Aveugles les a fort heureusement sauvés.

Au total, la Fondation de Nancy accueille environ 200 déficients visuels (130 à *Santifontaine*, 30 à Vézelize, 40 à l'Etablissement d'Aide par le Travail), encadrés par un nombre presque équivalent de professionnels.

Elle ne souhaite évidemment pas s'arrêter en si bon chemin. D'autres missions s'offrent encore à elle. Si elle a d'abord fait porter ses efforts sur les enfants, puis sur les jeunes adultes, elle ne peut oublier, dans notre société qui vieillit chaque jour un peu plus, qu'à l'autre extrémité de la vie humaine, la cécité et la déficience visuelle frappent aussi des personnes qui, sur le tard, perdent peu à peu l'usage de leurs yeux. Elle a conçu le projet de créer sur le site de *Santifontaine* un Centre de Basse Vision, qui permettrait de prendre en

compte des cécités partielles ou des maladies évoluant vers la cécité, en donnant aux personnes concernées les moyens de s'adapter à leur état, pour compenser leur infirmité et continuer à mener, dans toute la mesure du possible, une vie normale.

En décernant aujourd'hui, grâce au concours généreux de la SNVB, à qui nous exprimons ici notre profonde gratitude, notre Grand Prix de l'année 2006 à la Fondation de l'Institut des Jeunes Aveugles de Nancy, c'est donc toute une communauté éducative que nous avons voulu mettre à l'honneur et récompenser une communauté soudée par une grande chaîne qui rassemble les fondateurs de l'œuvre, les collectivités qui l'appuient, ses donateurs, ses bénévoles, ses partenaires économiques, ses dirigeants et ses personnels si riches de dévouements divers, sans oublier ses élèves et ses pensionnaires en qui se réalise pleinement de nos jours le rêve qui fut autrefois celui de Valentin Haüy, au siècle des Lumières, qui a voulu répandre généreusement les lumières de l'intelligence et de la culture sur ceux qui étaient malheureusement privés de la lumière du jour.